

Formation à la responsabilisation de l'auteur face à son passage à l'acte et à la sensibilisation au point de vue des victimes (Prélude): qu'en pensent les justiciables ayant bénéficié de cette mesure?

par Rosa PUGLIA**, Jeremy KAYE**, Isabelle REGNIERS**, Danièle LÉCUREUIL** et Fabienne GLOWACZ*

Summary

Restorative justice appeared more than 20 years ago. That offer a respectful sanction that mobilize the offender. Prelude formation is a kind of Restorative justice. This qualitative research aims to understand perception of offenders about impact of the Prelude formation. So, a semi-structured interview was realized with people who completed the formation. Data were analyzed with thematic analyses. Emergent themes indicate that Prelude formation support desistance process.

Keywords: delinquency, restorative justice, desistance, training for offenders

Mots-clés: délinquance, peines alternatives, désistance, formation pour justiciables

Introduction

Les peines alternatives à la prison sont apparues il y a plus de 20 ans. Celles-ci ont un intérêt tant au niveau sociétal, pour désengorger les prisons, qu'au niveau individuel, pour offrir une sanction moins «destructrice» à l'auteur. En effet, la prison aggrave les vulnérabilités psychologiques et sociales préexistantes du justiciable (De Beaupaire, 2012). Les peines alternatives offrent une manière de sanctionner qui respecte et mobilise le justiciable. La formation Prélude est une mesure alternative qui consiste en l'organisation de groupes de parole d'une durée de 50 heures axés sur la responsabilisation de l'auteur par rapport à son délit et la sensibilisation de ce dernier au point de vue de la victime. La formation met aussi l'accent sur la victime et vise ainsi à restaurer un lien social. Le programme de formation s'est construit au fil du temps avec pour fondements l'approche systémique et la dynamique des groupes.

Objet de la recherche

Cette étude est issue de la volonté d'avoir une évaluation scientifique de la formation Prélude afin, d'une part, de pouvoir réaliser des démarches de sensi-

* Service de psychologie clinique de la délinquance.

** Asbl Arpège-Prélude.

bilisation des partenaires du monde judiciaire basées sur des données solides, et d'autre part, d'améliorer les pratiques des professionnels organisant cette formation.

Pour se faire, des justiciables ayant été au terme de la formation Prélude (N=88) ont été interviewés individuellement sur base d'un entretien semi-structuré afin de rendre compte de leur perception quant à l'impact d'une mesure judiciaire alternative de type Prélude. L'engagement dans la recherche est indépendant de la mesure judiciaire. La participation est volontaire et garantit les critères de confidentialité et de non traçabilités des données. Les interviews ont été enregistrées puis retranscrites mot à mot. Les données collectées ont été analysées avec la méthode thématique.

Résultats – Discussion

L'analyse thématique des entretiens a permis l'émergence de différents thèmes décrivant la perception que les justiciables ont de la formation Prélude. Le tableau 1 présente ces thèmes.

Le premier thème qui ressort est «**la perception de la formation**». La formation Prélude s'adresse uniquement à un public judiciairisé majeur à qui la justice a imposé une sanction en réaction à un délit commis. Ceux-ci sont donc contraints et acceptent de participer à la formation dans le but d'éviter des poursuites pénales plus importantes. Le positionnement du justiciable au cours de la formation peut évoluer de différentes manières. Certains portent la contrainte tout au long de la mesure. Ils considèrent la formation Prélude comme une sanction infantilissante et inutile, qui amène plus de pertes (perte d'argent, difficulté d'organisation) que de gain. D'autres, au contraire, considèrent la formation comme une sanction qui a du sens et qui est utile. Elle est considérée comme une chance, une sanction qui a moins de désavantages que la prison. Ce regard sur la mesure judiciaire induit chez les participants un sentiment de justice. La plupart des participants ont des propos nuancés mettant en avant les avantages et inconvénients de cette mesure judiciaire alternative.

Le second thème qui émerge de nos analyses est «**le groupe**». Au début de la formation, les justiciables ont des craintes quant aux personnes qui vont constituer le groupe. Ils sont également mal à l'aise à l'idée d'exposer leur histoire devant des personnes. Progressivement, les craintes concernant le groupe se dissipent et celui-ci devient un terrain d'expériences concret, cadré et «sécurisé» qui permet aux justiciables d'évoluer à un niveau personnel, relationnel et social. En effet, le groupe est un microsystème qui reflète la manière dont chacun fonctionne en dehors du groupe. Il s'agit d'un lieu qui permet d'échanger, de se confronter, de découvrir et d'expérimenter de nouveaux modes relationnels. Le groupe est également une source de soutien. Enfin, fonctionner en groupe permet de comprendre la nécessité des règles pour vivre en société, les conséquences de leur non-respect.

La création forcée de ce groupe et le climat de respect et de bienveillance mis en place par les intervenants permettent la création d'un «**espace pour soi**». C'est le troisième thème qui émerge de nos analyses. Certains justiciables profitent de l'espace offert dans le groupe Prélude pour parler d'eux, de leur parcours et des difficultés qu'ils rencontrent. Cette expression de leur vécu leur permet d'apaiser les tensions accumulées, qui parfois déclenchent le passage à l'acte délinquant. Ainsi, la formation peut être utilisée par les justiciables comme un espace fermé, isolé qui les préserve des préoccupations quotidiennes le temps d'un instant. De plus, lors de la formation, les participants se sentent écoutés.

Ensuite, de nombreux justiciables mettent en avant «**l'apprentissage**» en termes de savoir (connaissances juridiques) et de savoir-être (intégration dans un groupe, maîtrise de l'impulsivité,...) au cours de la formation Prélude.

Le cinquième thème est «**réfléchir**». La formation Prélude, entre autres grâce au partage d'expériences entre pairs, peut être le point de départ d'une réflexion sur soi et son comportement, notamment en ce qui concerne le passage à l'acte délinquant. Cette réflexion peut également porter sur un niveau plus global qui concerne l'ensemble du parcours de vie. Les échanges d'avis et d'expériences entre pairs constituent le miroir du justiciable: ils confrontent l'individu à ses propres comportements et à la réaction sociale que ceux-ci suscitent.

Cette réflexion ainsi que le travail de sensibilisation aux conséquences occasionnées chez sa victime amène certains participants à «**se décentrer d'eux-mêmes**». C'est le sixième thème émergent. Cette prise en considération de l'autre survient, de manière graduelle, à différents niveaux: au niveau groupal, au niveau de l'entourage du justiciable et au niveau des victimes. En effet, la formation en groupe et le cadre imposé par celle-ci amène les participants à entendre et accepter des avis différents des leurs. Le passage de l'auto-centrisme à la prise en compte des avis des membres du groupe Prélude est possible grâce aux liens qui se créent entre les participants et au sentiment d'appartenance qui naît autour de la contrainte. Progressivement, cette prise en considération de l'autre va s'étendre et permettre aux justiciables de prendre conscience des conséquences de la situation tant pour leur l'entourage que pour les victimes.

Ensuite, cette réflexion sur soi peut amener certains participants à ressentir un sentiment d'insatisfaction quant à leur manière d'agir et aux conséquences que celle-ci engendre. Ils manifestent alors une envie «**d'évoluer dans leur comportement**». C'est le septième thème qui ressort de notre analyse. Cette évolution comportementale se manifeste à deux niveaux. Tout d'abord, la contrainte judiciaire et les risques encourus sont vécus comme une épée de Damoclès ce qui freine leur impulsivité première. Ensuite, le processus de remise en question réalisé par les personnes au cours de la formation Prélude permet aux justiciables de prendre conscience de leurs comportements et d'expérimenter d'autres manières de réagir face à la frustration ou la colère.

Le huitième thème est la «(ré)insertion» puisque les justiciables voient la formation comme une alternative qui permet d’être sanctionné par la justice tout en restant en liberté, en maintenant une vie familiale, sociale et professionnelle. Elle amène également certains participants, fortement désinsérés, à reprendre un rythme de vie normal.

Conclusion

En conclusion, notre recherche démontre que la formation Prélude est une peine alternative qui contribue à soutenir le processus de désistance des justiciables. En effet, celle-ci travaille au développement de la responsabilité et de l’empathie; facteurs indispensables dans le processus de désengagement de la délinquance (King, 2013; Maruna, 2001). De plus, elle favorise le maintien du lien social et valorise les ressources et compétences sociales de la personne. La philosophie de la formation Prélude est de considérer le justiciable comme une personne qui ne se limite pas à son délit et de valoriser les ressources et les facettes pro-sociales de l’identité de la personne ce qui soutient la transition d’une identité délinquante à une identité non délinquante; élément essentiel dans le processus de désistance (Laub & Sampson, 2003; Mohammed, 2012; Maruna, 2001). En effet, «*l’abandon de la délinquance peut être facilité lorsque le changement de comportement d’un individu est reconnu par autrui (ici le groupe comprenant les pairs et les formateurs) et lui est renvoyé dans un processus de désétiquetage*» (Trice et Roman, 1970 cité par Mohammed, 2012).

Bibliographie

- King, S. (2013). Transformative agency and desistance from crime. *Criminology & criminal justice*, 13(3), 317-335.
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). Life course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, 41(3), 555-592.
- Maruna, S. (2001). Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives. American Psychological Association.
- Mohammed, M. (Ed.). (2012). Les sorties de délinquance: théories, méthodes, enquêtes. La Découverte, Paris.
-